

BADMINTON REUNION

1^{er} tournoi doubles intergenre



BADMINTON REUNION

Date : Dimanche 28 juin 2026 (lieu à définir).

Fin des inscriptions : dimanche 21 juin 2026 à 20h.

Numéro d'autorisation : En cours.

Art.01 Le tournoi est autorisé et se déroulera selon le règlement général des compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Art.02 Le tournoi est ouvert aux joueurs minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans disposant à la date limite d'inscription de la validation de leur licence compétitions sur Poona.

Les licences non validées ne pourront pas être prises en compte.

Le nombre de têtes de série sera déterminé en fonction du nombre d'inscrits et les têtes de série seront déterminées en fonction du CPPH à la date du tirage au sort.

Art.03 La date limite d'inscription est fixée au dimanche 21 juin 2026 20h, heure de La Réunion sur BADNET via le lien ci-dessous :

Pour être prise en compte, les inscriptions devront impérativement être saisies sur BADNET avant cette date, soit par le responsable du club, soit par chaque joueur individuellement, ou l'application mobile Ebad. Aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite d'inscription.

Le paiement de l'inscription doit se faire obligatoirement. (Voir plaquette pour tuto : création de compte sur Badnet)

Le tirage au sort aura lieu le lundi 22 JUIN 2026.

Art.04 Le tournoi est placé sous l'autorité du GEO : Mr Didier NOURRY.

Les joueurs qui font l'objet d'une interdiction de tournoi ne peuvent s'inscrire que si cette interdiction prend fin avant la date du tournoi.

Art.05 Tournoi organisé par la Ligue Nouvelle du Badminton Réunionnais.

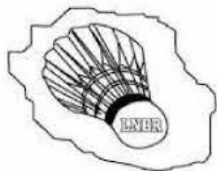
Lieu : St-Denis (à confirmer).

• Le dimanche 28 JUIN 2026, de 07h00 à 19h00.

(Horaire de fin de journée donné à titre indicatif et pouvant être modifié suivant le nombre d'inscrits)

Art.06 Les séries seront regroupées à la côte de double des joueurs (et non le classement R, D, P).

Ligue Nouvelle du Badminton Réunionnais
Didier NOURRY
ctrbadminton@lnbr.re
0693 51 92 20



BADMINTON REUNION



BADMINTON REUNION

Pour tous les joueurs licenciés masculins et féminins qui répondent à toutes les conditions suivantes :

- 🏸 Sont licenciés à la FFBAD et à la Réunion selon la base de données POONA le jour de la clôture des inscriptions,
- 🏸 Sont minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans Et ne font pas l'objet de sanctions disciplinaires s'opposant à la participation à une rencontre.
- 🏸 Une inscription est considérée complète lorsque le formulaire d'inscription sur BADNET est correctement renseigné.

Le mode de qualification se fera dans la mesure du possible en poules pour chacun des tableaux, suivi d'un tableau à élimination directe.

- Série 1 : au max les 28 meilleurs en fonction de CPPH et/ou ranking + liste attente
- Série 2 : au max les 28 meilleurs en fonction de CPPH et/ou ranking + liste attente
- Série 3 : au max les 28 meilleurs en fonction de CPPH et/ou ranking + liste attente

Si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant l'organisateur se réserve le droit de regrouper les séries afin que tous les joueurs puissent jouer.

Art.07 La forme des rencontres (poules, nombre de sortant, élimination directe) sera déterminée par le comité d'organisation en fonction du nombre de participants.

Art. 08 Les matchs se dérouleront en autoarbitrage. Les matchs sont joués en 2 sets gagnants de 21 points.

Art.09 Afin de garantir un nombre intéressant de matchs joués dans la journée pour chaque joueur et dans la mesure du possible nous privilégierons 2 sortants dans les poules de 3, de 4 et de 5 dans le cas où le nombre de matchs reste en dessous ou égal des 8 matchs par jour et par joueur. Le mode de qualification se fera en poules pour chacun des tableaux, suivi d'un tableau à élimination directe. Le comité d'organisation se réserve la possibilité de procéder à un seul sortant par poules de 3 et 4 et/ou élimination directe pour ne pas dépasser le nombre de match maximum par joueur et par jour.

Art.10 Chaque participant mineur à une compétition doit être placé explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du G.E.O. et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale et dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs. (Article.2.14 du RGC).

Le représentant légal indiqué sur la fiche d'inscription devra être en mesure de fournir les attestations (jointe en annexe du dossier d'inscription) sur la demande du G.E.O.. Le représentant sera le seul responsable en cas de non présentation de ce document signé par le parent du Mineur.

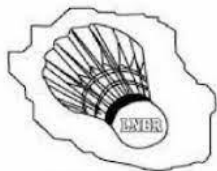
En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, désigné par le formulaire d'inscription et présent pendant la durée de la compétition. Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité.

Ligue Nouvelle du Badminton Réunionnais

Didier NOURRY

ctrbadminton@lnbr.re

0693 51 92 20



BADMINTON REUNION



BADMINTON REUNION

Art.11 Les horaires sont donnés à titre indicatif. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra le signaler tant à la table de marque qu'aux organisateurs présents sur place dont il attendra d'obtenir l'accord. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur d'avance l'horaire annoncé, sauf pour les convocations des 1ers matchs du dimanche matin : 1ers matchs seront lancés à 8h00, donc convocation à 7H00.

Art.12 Tout joueur devra se faire pointer dès son arrivée.

Art.13 Les volants seront pris en charge par la Ligue pour toutes les finales. Tous les matchs se dérouleront avec des volants plumes. Le volant officiel de la compétition est le volant plume Forza S5000 (ou équivalent, homologué FFbad). Pour les phases antérieures aux finales, tout joueur refusant de fournir sa part de volants peut faire l'objet d'une sanction. Pour consulter la liste des voloants homologués en compétition veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://www.ffbad.org/equipements-classements-federaux>

Il n'y aura pas de volants en vente le jour de la compétition.

Art.14 Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

Art. 15 Le temps de prise en compte du terrain est de 2 min mais ne peut dépasser 5 minutes après l'appel sur le terrain.

Art. 16 Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le GEO et, ce quel que soit le niveau de la compétition.

Art. 17 L'accès au plateau de jeu est réservé aux Art. 16 seuls joueurs devant disputer un match ainsi qu'aux coachs et membres de l'organisation. Les joueurs devront donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.

Art. 18 Quand le score atteint la 1ere fois 11 dans chaque set, les joueurs bénéficient d'un arrêt de 60 secondes (s'ils le désirent), et d'une interruption de 120 secondes entre chaque set. Pendant ces arrêts, chaque camp peut être rejoint sur le terrain par 2 personnes au maximum pendant 40 secondes.

Art. 19 Des tablettes de la Ligue seront à disposition pour remplacer les feuilles de score. A la fin du match, l'ensemble des joueurs devront inscrire leurs points « Informatiquement » sur une tablette réservée à cet effet.

Art. 20 Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur les terrains.

Portez exclusivement des chaussures munies de semelles blanches ou ne marquant pas le sol.

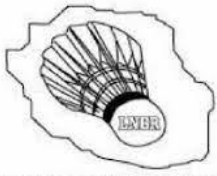
Art. 21 Les matchs seront auto-arbitrés.

Ligue Nouvelle du Badminton Réunionnais

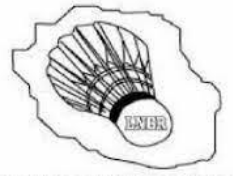
Didier NOURRY

ctrbadminton@lnbr.re

0693 51 92 20



BADMINTON REUNION



BADMINTON REUNION

Art. 22 Un volant touchant un panneau de basket ou une poutre en bois/béton sera compté "let" au service (maximum 2 fois), et "faute" en jeu. Tout volant touchant un câble sera compté « let ».

Art. 23 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autres.

Art. 24 Toute participation implique l'adoption par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le Club organisateur de sa non-participation et adressera, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la commission régionale d'arbitrage de la Réunion (certificat médical ou autre).

Art. 27 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'inscription non complétées selon les directives mentionnées, seront supportées par le club en cause.

RAPPELS :

- Forfait volontaire : soit, sans raison valable ou sans prévenir, à ne pas se présenter le jour de la compétition, soit à renoncer sans raison valable à jouer un match.

Un forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux et la suspension de 2 mois.

- Forfait involontaire : soit à ne pas se présenter à une compétition pour raison valable (dûment justifiée par écrit au maximum 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition), soit pour une raison valable (à l'appréciation du Juge Arbitre) d'arriver suffisamment en retard à une compétition pour ne plus être en mesure de jouer un match sans perturber durablement le déroulement de la compétition.

Le comité d'organisation vous souhaite la meilleure compétition dans le respect des règles, des bénévoles, des organisateurs et des autres joueurs et joueuses.

Ligue Nouvelle du Badminton Réunionnais

Didier NOURRY

ctrbadminton@lnbr.re

0693 51 92 20